

Préface

Les relations culturelles occupent une place de premier ordre dans les affaires mondiales. Non seulement contribuent-elles à resserrer les liens qui unissent certains pays de longue date, mais elles rapprochent également des nations qui, jusque-là, n'avaient eu que peu ou pas de contacts entre elles. À cet égard, on peut dire qu'elles constituent un élément essentiel au progrès de l'humanité.

Ces dernières années, le Canada n'a cessé d'intensifier ses relations culturelles avec l'étranger, d'abord, parce qu'il a observé chez d'autres peuples un désir de plus en plus affirmé de connaître davantage les réalisations culturelles canadiennes, mais surtout, parce qu'en agissant ainsi, il ne faisait que répondre à un voeu général dans le pays de voir se multiplier des échanges de cet ordre avec le reste du monde. En effet, non seulement la population canadienne, dans son ensemble, s'intéresse-t-elle plus que jamais aux produits culturels de l'étranger, mais les milieux artistiques et culturels de notre pays sont eux-mêmes de plus en plus conscients de la nécessité d'asseoir la présence canadienne dans d'autres pays et de trouver de nouveaux débouchés pour leurs créations. Le ministère des Affaires extérieures doit tenir compte de ces derniers facteurs dans son effort d'intensification des échanges culturels avec le reste du monde.

C'est en réponse à l'intérêt accru du public pour cette question que le Bureau des Affaires publiques maintenant appelé Bureau des Relations culturelles internationales du ministère des Affaires extérieures a décidé de me confier la présente étude. Même si les vues qui y sont exprimées sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles du ministère, ce dernier a néanmoins jugé à propos de publier et de diffuser la publication pour permettre aux Canadiens d'engager, en toute connaissance de cause, un débat sur cet aspect essentiel de la politique étrangère.